

Sainte-Honorine-des-Pertes

Les parents d'élèves contre un changement d'école

OUEST-FRANCE.FR, QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 21 avril 2018

414 mots



Les parents des élèves actuels s'opposent au rattachement des nouveaux arrivants à l'école Etréham Maisons. - Crédit Ouest-France

Le bras de fer continue entre les parents d'élèves et Isigny-Omaha Intercom. Une nouvelle réunion devait permettre de trouver un accord sur la scolarisation des enfants. En vain.

La polémique

La décision de dénoncer la convention liant les communes d'Aure-sur-Mer à l'école de Port-en-Bessin a été dénoncée par le conseil communautaire d'Isigny Omaha Intercom en février. Une décision qui fait suite aux rencontres avec les élus des communes en novembre, et à l'avis de la commission scolaire.

Cette décision est aussi la conséquence de la fermeture du collège de Port-en-Bessin qui a entraîné une refonte de la carte scolaire de l'intercom. « **Nous constatons une baisse de la démographie qui nécessite une restructuration de notre carte scolaire**, a résumé Anne Boissel, la présidente, jeudi, lors de la réunion d'information destinée aux parents d'élèves de Russy et Sainte-Honorine-des-Pertes, les deux communes déléguées d'Aure-sur-Mer. **Plusieurs pistes ont été évoquées mais le conseil communautaire a voté la dénonciation de la convention et le rattachement des nouveaux élèves, hors fratrie, à l'école d'Étréham et Maisons. Cette décision permet de conforter une école rurale sur cette partie du territoire qui était en souffrance.** »

La ville contre les champs

Pour les 37 élèves d'Aure-sur-Mer actuellement scolarisés à Port-en-Bessin, cela ne change rien. Ils continueront de fréquenter leur école et seront rejoints par leurs frères et sœurs,

l'intercom assurant ne pas vouloir séparer les fratries.

La décision de rattachement concernera donc uniquement les nouveaux écoliers. Face à cette volonté de vouloir ainsi maintenir des effectifs stables à Étréham et Maisons, Jean-Marie Groult, président de la toute jeune association Soutien aux élèves d'Aure-sur-Mer, défend l'attachement au bassin de vie. « **Les assistantes maternelles, la pratique sportive, associative, les liens familiaux, tout se fait à Port-en-Bessin. Nous habitons peut-être l'Intercom mais notre vie est à Port-en-Bessin** », a évoqué le président.

Pour lui, le fait d'inscrire les futures élèves à Étréham et Maisons « **va appauvrir et désertifier Aure-sur-Mer. Les parents ne viendront plus s'y installer** ». Soutenu par l'association des parents d'élèves de Port-en-Bessin, le débat est vite parti dans l'opposition.

Les parents demandent « **la suspension de la décision du conseil communautaire pendant un an** ». Pour le maire délégué de Russy, « **le choix de la commission scolaire est un moindre mal. Reste à pérenniser nos écoles d'Etréham et Maisons** ». C'est aussi une inquiétude des parents sur le long terme.